



# Abbaye du Soleil Lucens

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 25 septembre 2021 SALLE DU CASINO-STAND A LUCENS**

Notre Abbé-Président, M. Steve Dessarzin, souhaite la bienvenue à chacun et déclare cette 25<sup>ème</sup> assemblée générale ouverte à 10h00.

Il demande une minute de silence pour les personnes disparues depuis ces deux dernières années.

Il nomme Alissa Roggo et Patrick Menth comme scrutateurs en cas de besoin.

Il informe qu'il y a eu une demande écrite de modification d'ordre du jour. Le nouvel objet sera traité au point 13.

### **Points à l'ordre du jour**

#### **1. Liste des présences**

La liste des présences permet de constater que sur 231 membres, il y a 39 membres présents, 75 excuses et 120 membres non-excusés.

#### **2. Lecture du PV de l'AG du 29 mars 2019**

L'Abbé-Président fait part aux membres que des copies du PV sont à disposition sur les tables et demande à l'assemblée si des membres désirent néanmoins la lecture de celui-ci. Aucun membre ne désire la lecture du PV.

Le PV est approuvé à l'unanimité et est signé par l'Abbé-Président et la Greffière.

#### **3. Correspondance**

Le Conseil a reçu une correspondance de la part de la Municipalité pour s'excuser de leur absence lors de cette assemblée, car ils ont d'autres obligations communales.



# Abbaye du Soleil Lucens

## 4. Comptes et résultats financiers

La trésorière, Mme Fabienne Bolay présente son rapport à l'Assemblée en affichant les comptes, les résultats de la fête et le bilan.

### Rapport de la trésorière

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Notre société a subi de plein fouet la pandémie. En effet, nous étions prêts à lancer les festivités de 2020 mais nous avons dû nous résoudre à l'annulation complète de la fête au vu des mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là.

Bien heureusement, mes collègues du conseil ont géré cette annulation avec excellence et la société a ainsi eu zéro frais engendrés. Les prix communs étaient : quant à eux déjà commandés, nous les avons donc déjà reçus pour la fête de 2022.

L'exercice 2019-2020 comporte toutefois une perte. Celle-ci s'explique par notre participation à l'achat de nouvelles cibles et la remise en état des installations. Ces cibles ont été payées par les sociétés de tir de Brenles et la notre ainsi que les commune de Lucens et de Chavannes-sur-Moudon. Et comme indiqué précédemment par l'achat des prix communs pour le prochain exercice.

Je n'ai pas grand-chose d'autre à communiquer au niveau des finances, il s'agit en effet d'un exercice quasiment blanc.

Le bilan final de l'exercice 2019-2020 est donc le suivant :

<b>Actifs mobilisés</b>	<b>Fonds étrangers</b>	
Caisse	845.15	Fonds propres
Poste	15'729.74	Capital 96'219.98
Poste E-Depositio	63'497.50	
<b>Réalisables à court terme</b>		
Débiteurs	0.00	
Stock (pour exercices suivants)	5'075.70	
	<b>Perte 11'071.89</b>	
	<i>Nouveau capital</i>	<i>85'148.09</i>

Fabienne Bolay  
Trésorière

L'Abbé-Président remercie la trésorière pour son excellent travail.



# Abbaye du Soleil Lucens

## 5. Rapport de la commission de gestion

L'Abbé-Président donne la parole à la commission de gestion, composée de M. Jacky Chabloz 1<sup>e</sup> membre, Mme Sandra Delaloye 2<sup>ème</sup> membre et de M. Raphaël Duc suppléant.

### Rapport de la commission de gestion - Exercice 2019-2020 :

Abbaye du Soleil – 1522 Lucens

Rapport de la commission de gestion - Exercice 2019 -2020

Suite au mandat qui lui a été confié, la commission des vérificateurs de comptes s'est réunie le mercredi 16 septembre 2021 dans les bureaux de notre abbé Président à Moudon

Cette commission était composée de Sandra Delaloye et de son rapporteur Jacky Chabloz

Étaient également présent notre Abbé-Président M. Steve Dessarzin ainsi que notre trésorière Mme Fabienne Bolay.

Etant donné la situation sanitaire de ces deux dernières années et l'annulation de notre fête résultent que peu de mouvements dans les comptes.

Les comptes nous ont tout de même été remis en détails avec les pièces justificatives, que nous avons pu vérifier par pointages. Les soldes d'entrées correspondaient en tout point à ceux de l'exercice précédent. Nous avons constaté l'exactitude des comptes et contrôlé le bilan final. Nous avons pu compter avec l'aide et les explications claires de notre trésorière sur une comptabilité très bien tenue et nous la remercions pour son excellent travail.

Il en est ressorti une diminution de la fortune de notre société de 11.071.89 Frs par rapport à l'exercice précédent ce qui ramène notre fortune au premier janvier 2021 à **85.148.09 frs**

Cette diminution est due au changement de stand à Brenles et la rénovation de ce dernier avec 4 cibles, dont une achetée par notre société, s'ajoute le prix commun et la banderole qui avaient déjà été commandée en vue de notre fête, mais qui pourront être utilisés lors de la prochaine puisque l'impression de la date a pu être stoppée à temps.

Au vu de ce qui précède, nous proposons à l'assemblée d'accepter les comptes 2019 – 2020 tel que présentés et d'en donner décharge à la trésorière ainsi qu'à la commission de vérification

Pour la commission de vérification :

Jacky Chabloz

Sandra Delaloye

Lucens, le 25 septembre 2021



# Abbaye du Soleil Lucens

L'Abbé-Président remercie la commission pour leur rapport et ouvre la discussion sur les comptes.

Aucune demande ou remarque de la part des membres n'a été effectuée.

## 6. Adoption des comptes

Les comptes sont soumis au vote et approuvés à l'unanimité.

## 7. Rapport de l'Abbé-Président

Mesdames Messieurs, chers membres de l'Abbaye du Soleil.

Voici maintenant 2 ans 6 mois et 6 jours soit 921 jours, nous étions tous pleins de convictions, de volontés et d'espoirs pour la suite de notre association, de nos vies associatives, privée et professionnelle. Mais voilà, je ne vais en tout cas pas faire un retour, bien trop pesant pour certains, sur les divers événements de ces 18 derniers mois, nous avons tous dû adapter nos vies, nos envies et nos priorités.

Vous vous en rappelez peut-être, il y a de cela quelques années maintenant, je vous parlais de la locution latine « CARPE DIEM » : Profite du moment présent.

Vous en conviendrez ces deux mots ont un sens réel et si important aujourd'hui, que beaucoup d'autres passent totalement inaperçus.

Je pense notamment à certains textes, modifications de textes, de règles, modifications de statuts que nous avons effectués, qui aujourd'hui, avec le recul, paraissent totalement insignifiants, comme d'ailleurs beaucoup de choses qui monopolisaient notre attention et notre énergie.

Cela dit, votre conseil, et j'en suis fier, est resté convaincu et motivé malgré les diverses embûches dues à cette situation.

En effet, malgré la non fête 2020, nous avons effectué certains préparatifs pour vous proposer une édition 2022 qui sera peut-être différente mais au combien importante, puisqu'elle sera celle des RETROUVAILLES.

Ces retrouvailles se feront, et j'en suis convaincu, dans la plus grande volonté de chacun de participer à cette fête de tirs autour d'une seule et même bannière, celle de l'Abbaye du Soleil.

Abbaye du Soleil, qui je vous le rappelle, fêtera en 2024 son demi-siècle d'existence. Cet anniversaire aura la lourde tâche de vous surprendre et vous rappeler les origines de notre société.

En attendant ce jubilé, je souhaite encore remercier mes collègues pour tout le travail effectué durant ces deux années, j'espère tous vous voir sur une stalle ou autour d'un verre, plein de volonté pour notre 24<sup>ème</sup> fête en 2022 soit du 25 au 29 mai.

Je lève mon verre à chacun d'entre vous, vous souhaite une excellente journée parmi nous et comme le veut notre dicton, QUE LE SOLEIL LUISE POUR TOUS



# Abbaye du Soleil Lucens

## 8. Admissions – démissions

Nous avons malheureusement dû enregistrer depuis notre dernière assemblée :

- 7 décès
- 7 démissions

Cependant, nous sommes heureux d'avoir dans nos rangs :

- 6 admissions

L'Abbé-Président remercie chaleureusement ces nouveaux membres et leur souhaite la bienvenue à leur 1<sup>ère</sup> fête en 2022 et seront introduits à ce moment-là.

## 9. Renouvellement du Conseil

Étant donné qu'aucun autre membre du Conseil ne démissionne, celui-ci est reconduit et approuvé en bloc, il s'agit de :

Abbé Président : *Steve Dessarzin*

Lieutenant d'Abbé et Trésorière : *Fabienne Bolay*

Greffière : *Anais Collomb*

Responsables tir : *Caroline Paccaud et David Pichonnat*

Responsables place de fête : *Bastien Volkart et Yann Niggli*

Responsables logistique : *David Sudan et Hervé Krähenbühl*

## 10. Renouvellement de la commission de gestion

Sachant que M. Jacky Chabloz était premier membre, il se retrouve sortant. De ce fait, un membre à la Commission de Gestion doit être nommé en tant que suppléant.

M. Jacques Morard se propose, il est élu à l'unanimité.

Composition de la nouvelle commission :

1er membre : Sandra Delaloye

2ème membre : Raphaël Duc

Membre suppléant : Jacques Morard

## 11. Festivités 2022

La fête 2022 se déroulera selon le modèle 2018. L'assemblée accepte en l'état.

## 12. Calendrier de tir

M. David Pichonnat prend la parole et explique brièvement qu'il n'y aura pas de changement par rapport à 2018.

Plan de tir traditionnel : il n'y a aucun changement avec la cible Abbaye, la cible Soleil et la cible Lucens.

Nous aurons de nouvelles cibles SIUS. Des fusils de prêt seront disponibles



# Abbaye du Soleil Lucens

La fête 2024 sera une fête de jubilé : David Pichonnat ouvre la discussion aux membres de l'assemblée pour toute modification de plan de tir ou d'idée de nouvelles cibles.

Le tir d'entraînement se déroulera une semaine avant comme d'habitude

M. Jacques Morard informe que les cibles fonctionnent toute l'année. Le calendrier de tir est affiché aux piliers publics et les tireurs peuvent venir dès que c'est ouvert !

## **13. Proposition de modification du classement de la cible Soleil**

M. Denis Pichonnat propose une modification du classement de la cible soleil. L'Abbaye du Soleil a toujours couronné au point. La cible Soleil (8 coups tirés et un coup profond) est un coup de chance. Le but de la modification du classement de la cible Soleil serait un classement alterné au Roy et au coup profond pour le Vice-Roy.

M. Jacques Morard pense que c'est difficile de mettre ça en place pour l'organisation

M. Yvan Hofer affirme qu'un coup de bol de temps en temps ne fait pas de mal. En effet le classement à la base était fait pour donner de la chance à tout le monde.

M. Eric Pidoux partage l'avis d'Yvan Hofer, à savoir que la chance peut faire du bien de temps en temps.

M. Gilbert Verney ajoute également que la cible Soleil actuelle évite d'avoir les meilleurs tireurs tout le temps en haut du classement.

En résumé, l'Abbé-Président demande que l'on garde le statut quo, car ça donne de la chance à tout le monde.

Le statut quo a été soumis au vote :

0 contre, 0 absentions, 39 pour.

L'assemblée approuve à l'unanimité de conserver le classement actuel pour la cible Soleil.

## **14. Propositions individuelles**

Aucun membre ne prend la parole.



# Abbaye du Soleil Lucens

## 15. Divers

Remerciements à M. Jacques Morard pour la participation à la mise en place et à la collaboration pour ces nouvelles cibles.

Mme Anne-France Buzzi demande aux autres membres présents de transmettre des idées pour la nouvelle décoration du village.

M. Patrick Morattel annonce que le 30-50 mètres est entièrement rénové, il invite tout le monde à venir voir et à essayer.

La parole n'étant plus demandée, notre Abbé-Président lève l'assemblée à 10h35 en prononçant notre devise "**Que le soleil luise pour tous**"

Pour le Conseil de l'Abbaye du Soleil de Lucens, le 25 septembre 2021,

L'Abbé Président :  
Steve Dessarzin

La Greffière :  
Anaïs Collomb